

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES

COMMUNE de REAL

<i>Date convocation</i>	20 03 2024
<i>Membres en exercice</i>	07
<i>Procuration</i>	
<i>Membres absents excusés</i>	
<i>Nom des PRESENTS</i>	PRUDENTOS Stéphanie RIVIERE Jeanine, ARNAU Conchita PINEL Gilbert, SEGUY Jean Luc, BEY Jean Claude <u>Administratif présent</u> : CANAL Elisabeth
<i>ABSENTS</i>	LLENSE Patrick

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 28 MARS 2024

Corum atteint début de séance 18h00

Délibérations

- Vote du budget eau assainissement 2024

DEPENSE DE FONCTIONNEMENT 42 700€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 42 700€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 374 619 .46€

RECETTE D'INVESTISSEMENT 374 619 .46€

VOTE A L'UNANIMITE

- Vote du budget communal 2024

DEPENSE DE FONCTIONNEMENT 172 027.90€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 172 027.90€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 241 143.02€

RECETTE D'INVESTISSEMENT 241 143.02€

VOTE A L'UNANIMITE

- Demande d'aide à l'Agence de l'Eau -EP- Tranche 6 et 7

M le maire explique à l'assemblée qu'il a lieu de demander la subvention nécessaire à l'agence de l'eau afin de continuer à réaliser les travaux de rénovation des réseaux en eau potable sur le hameau d'Odeillo, commune de Réal évalués à,

Montant des travaux.....293 170 €HT

Agence de l'eau 205 219€.70%

Conseil Départemental.....29 317 €.10%

Autofinancement.....58 634€.20%

VOTE A L'UNANIMITE

Demande d'aide à l'Agence de l'Eau -EU- Tranche 6 et 7

M le maire explique à l'assemblée qu'il a lieu de demander la subvention nécessaire à l'agence de l'eau afin de continuer à réaliser les travaux de rénovation des réseaux en eau potable sur le hameau d'Odeillo, commune de Réal évalués à,

Montant des travaux.....195 500 €HT

Agence de l'eau 136 850€70%

Conseil Départemental.....19 550€. 10%

Autofinancement..... 39 100€.20%

VOTE A L'UNANIMITE

Demande d'aide au Conseil départemental EU- Tranche 6 et 7

M le maire explique à l'assemblée qu'il a lieu de demander la subvention nécessaire à l'agence de l'eau afin de continuer à réaliser les travaux de rénovation des réseaux en eau potable sur le hameau d'Odeillo, commune de Réal évalués à,

Montant des travaux.....195 500 €HT

Agence de l'eau 136 850€70%

Conseil Départemental.....19 550€. 10%

Autofinancement..... 39 100€.20

VOTE A L'UNANIMITE

Demande d'aide Conseil Départemental -EP- Tranche 6 et 7

M le maire explique à l'assemblée qu'il a lieu de demander la subvention nécessaire au conseil départemental, afin de continuer à réaliser les travaux de rénovation des réseaux en eau potable sur le hameau d'Odeillo, commune de Réal évalués à,

Montant des travaux..... 299 900€

Agence de l'eau 234 989.89€70%

Conseil Départemental.....29 990 €.....10%

Autofinancement.....59 980€.....20%

VOTE A L'UNANIMITE

- Vote du taux d'imposition 2024

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;
Vu le budget principal 2023,

**Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré,
Le conseil municipal**

Article 1^{er} : décide de ne pas changer les taux d'imposition par rapport à 2023 soit :

- Taxe d'habitation 12 %
- Foncier bâti 33.10%
- Foncier non bâti 29 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

VOTE A L'UNANIMITE

- Subventions aux associations 2024

SUITE AU VOTE DU BUDGET

Il a été décidé de verser aux associations une subvention communale comme suit :

- COMITE D'ANIMATION REAL ODEILLO.....550€
- ASSOCIATION REAL'IDEES..... 550€
- TEMPS DANSE CAPCIR..... 50€
- ASSOCIATION RANDO DES HAUT CANTONS..... .50€
- ADMR..... 50€
- SKI CLUB DE FORMIGUERES..... 50€

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES

COMMUNE de REAL

<i>Date convocation</i>	28 03 2024
<i>Membres en exercice</i>	07
<i>Procuration</i>	
<i>Membres absents excusés</i>	
<i>Nom des PRESENTS</i>	PRUDENTOS Stéphanie RIVIERE Jeanine, ARNAU Conchita PINEL Gilbert, SEGUY Jean Luc, BEY Jean Claude <u>Administratif présent</u> : CANAL Elisabeth
<i>ABSENTS</i>	LLENSE Patrick

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 04 avril 2024

Corum atteint début de séance 18h00

Délibérations

- **Vote du compte de gestion eau assainissement 2023**
- **Vote du compte administratif eau assainissement 2023**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, **le compte de gestion** dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé **le Compte Administratif de l'exercice 2023**.

Après s'être assuré que le percepteur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

VOTE A L'UNANIMITE

- Affectation de résultats 2023 eau assainissement sur BP 2024

18 234,46€ Affecté en besoin de financement sur le compte 1068.

VOTE A L'UNANIMITE

- Affectation de résultats 2023 budget principal BP 2024

41 141.08 € Affecté en besoin de financement sur le compte 1068.

89 256.20 Affectés en report de fonctionnement

VOTE A L'UNANIMITE

- Vote du compte de gestion Budget principal 2023

- Vote du compte administratif Budget principal 2023

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le **compte de gestion** dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le **Compte Administratif de l'exercice 2023**.

Après s'être assuré que le percepteur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

VOTE A L'UNANIMITE

- Identification des zones d'accélération Energie renouvelable sur la commune

M le maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu d'identifier les zones d'accélération Energie renouvelable sur la commune

Comme suit

- B 697 CTM toit

- B 476 MAIRIE toit

VOTE A L'UNANIMITE

